

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS
Séance du 29 JUIN 2010 – 19 h 30**

Etaients absents : GIRAUD Marc, JULLIEN Caroline

Délibérations à prendre :

1. Adhésion de la commune de Poliéas à la Communauté de Communes
2. Convention pour participation financière d'ERDF-GDG, France Télécom et ONF aux frais de numérisation du cadastre
3. Réseau électrique : renforcement du poste Gabouille
prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à **16 580 €**
montant total de financement externe serait de **13 385 €**
frais de maîtrise d'ouvrage du SE38, inclus dans le prix de revient s'élèvent à **665 €**
contribution aux investissements s'élèverait donc à **2 530 €**
4. Contrat d'apprentissage de Jonathan, pour une durée de 2 ans à compter du 30 août 2010, en liaison avec la Maison Familiale de Chatte. Compte tenu de son âge et sur la base de 35 heures par semaine partagées entre le centre de formation et la commune, la rémunération est fixée comme suit :

Périodes d'apprentissage	
Du 30 août 2010 au 07 Avril 2011	25 % du SMIC
Du 08 Avril 2011 au 30 Août 2011	41 % du SMIC
Du 1er septembre 2011 au 30 Août 2012	49 % du SMIC

Personnel communal : étude de la possibilité d'avancements au grade d'agent de maîtrise pour l'agent technique par la voie de la promotion interne. Du fait de son rôle de maître de stage d'apprentissage, l'agent bénéficiera d'une bonification indiciaire de 10 points.

Extension de l'école : les travaux vont démarrer le 23 août. Pendant les vacances scolaires une partie du matériel sera transféré dans le garage de la salle des fêtes et cette dernière sera utilisée pour les cours de gymnastique. La classe située contre le préau qui doit être aménagé en cantine, sera transférée dans la salle d'évolution.

Affaires scolaires et SSI : une nouvelle directrice prendra son poste en septembre, il s'agit de Mme Audrey GUERIN.

Urbanisme :

demande de CU au Bedot –

Permis modificatif au village

pose de panneaux photovoltaïques route des Ecouges.

Aménagement de village : compte rendu de la visite de la cure par Mme Bonnard, architecte et décision est prise qu'à compter de la rentrée de septembre une commission sera désignée pour réfléchir sur le devenir de ce bâtiment et de la propriété Triouleyre René, acquise par la commune et leur intégration dans le village.

Points propres : le nombre de points de collecte des ordures ménagères est fixé à 3 pour la commune ; le CM fixe les lieux d'implantations suivants : au port sur les lieux de l'actuel point de tri ; un vers le lotissement communal et le troisième au carrefour de la rue du Regonfle avec la RD 1532. Un composteur sera posé au cimetière.

La commune a été victime d'un vol par effraction le 23 juin : les portes du garage communal ont été forcées et le véhicule Nemo volé avec une grande partie de l'outillage entreposé. La voiture a été retrouvée dans les environs de Romans mais elle a subi de gros dégâts, ainsi que le matériel qui se trouvait encore à bord. Déposition a été faite à la gendarmerie et déclaration auprès de l'assureur. Nous sommes dans l'attente de l'expertise pour décider de la suite qui sera donnée (réparation ou rachat).

Devis de réparation du portail de la gendarmerie à hauteur de 1183 € et réparation en urgence pour 428 €.